



GUIDE DES

NOUVEAUX LOMMOIS

Découvrez votre ville !

EDITO

Olivier CAREMELLE

Maire de Lomme
Conseiller
Départemental
du Nord



Vous venez de vous installer à Lomme et **je vous souhaite la bienvenue**. Vous faciliter la ville au quotidien, c'est l'objectif de cette brochure qui ne prétend pas être exhaustive.

Vous y trouverez **toutes les informations essentielles** sur les services municipaux, qui sont là pour vous, et vous permettra de **mieux connaître votre commune**, d'en comprendre le fonctionnement et d'y trouver des repères indispensables pour votre vie quotidienne.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

L'ESSENTIEL...

Pour **DECOUVRIR** 03

- Lomme, une ville où il fait bon vivre
- Vos services municipaux
- Vos élu.e.s

Pour **S'INSTALLER** 07

- La propreté
- Signaler des désagréments
- Faire des travaux
- Respecter le cadre de vie

Pour **S'AERER** 09

- Profitez d'espaces de détente
- La Ferme éducative
- Des quartiers fleuris
- Les marchés lommois

Pour **SE DIVERTIR** 11

- Une culture accessible à tous
- Lomme, une ville sportive
- Accompagner au numérique

Pour vous accompagner **A CHAQUE ETAPE DE VOTRE VIE** 13

- L'enfant au cœur du Projet Educatif
« Lomme Educ' »
- Petite enfance 0-3 ans
- Enfance 3-16 ans
- Jeunesse 16-30 ans
- Seniors

Pour **SE DEPLACER** 16

- Mieux se déplacer en ville
- Stationner en ville
- Une ville à 30 Km/h

Pour **S'ENTRAIDER** 18

- Le C.C.A.S.
- Maison du Citoyen et des Solidarités
- Aides et allocations
- Maison des Solidarités Marais et Mitterrie
- Lomme Entreprendre

BON A SAVOIR

Toutes les infos recensées dans ce guide sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées dans le temps. Retrouvez les infos mises à jour sur ville-lomme.fr

L'essentiel POUR DÉCOUVRIR

Lomme,
une ville où il fait bon vivre



UNE VILLE EN TRANSITIONS

La Ville est engagée depuis 2015 à travers sa politique « Lomme en TransitionS » en référence au mouvement international initié par Rob Hopkins. Convaincu que notre modèle de développement actuel est arrivé à ses limites, la commune mène des changements radicaux basés sur une vision positive d'un avenir plus sobre et désirable. En 2021, elle accélère la dynamique des TransitionS à travers un plan d'actions pour les 10 prochaines années.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

La Ville comprend 28 000 habitants répartis au sein de 5 quartiers (Mont-à-Camp, Marais, Mitterie, Bourg et Délivrance) et la municipalité agit au quotidien pour que notre territoire développe un cadre de vie agréable. Préservation et aménagement d'espaces verts accueillants et conviviaux, création de nouveaux parcs et jardins, protection de la biodiversité et propreté publique font partie intégrante de nos objectifs pour bien vivre ensemble dans notre ville.

UNE VILLE QUI RESPIRE

C'est aussi de très nombreux lieux d'exception où il fait bon se retrouver : le Parc Naturel Urbain, celui du Rossignol, de la Maison des Enfants, de l'Odysée ou encore le futur parc de l'ancienne place du marché qui ouvrira prochainement, mais aussi des jardins comme celui dédié à Samuel Paty, le jardin Kuhlmann... Lomme est une ville qui respire.



UNE BIODIVERSITÉ PROTÉGÉE

Agir tous les jours pour des modes de transport plus doux, améliorer l'environnement urbain, tout cela a un impact positif sur la santé des habitants. Nous nous attachons aussi à protéger les espaces verts, la flore et la faune, et nous développons les projets d'urbanisme et de rénovation du patrimoine avec ce même souci de développement durable.



UNE VILLE APAISÉE

Les modes de transport évoluent et la ville change pour arriver à une ville apaisée à faible circulation et où il fait bon vivre. Les piétons et les cyclistes se multiplient, les rues s'aménagent pour créer des conditions favorables pour nous déplacer plus à pied, à vélo ou en transports en commun... et tout le monde, quel que soit son moyen de transport, apprend à circuler autrement.

Vos Services Municipaux

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE...

Lun. 13h30-17h30
Mar. au ven. 8h30-12h et 13h30-17h30
Sam. 8h30-12h

72 Av. de la République
03 20 22 76 22



L'ESSENTIEL DE VOS SERVICES MUNICIPAUX :

SERVICE URBANISME

Hôtel de Ville
72 Av. de la République
03 20 22 76 09
urbanisme@mairie-lomme.fr
Lun. 13h30-17h30 / Mar. au ven. 8h30-12h et 13h30-17h30 / Sam. 8h30-12h

SERVICE ETAT CIVIL

Hôtel de Ville
72 Av. de la République
03 20 22 76 12
etatscivil@mairie-lomme.fr
Lun. 13h30-17h30 / Mar. au ven. 8h30-12h et 13h30-17h30 / Sam. 8h30-12h

SERVICE ELECTIONS

Hôtel de Ville
72 Av. de la République
03 20 22 76 13
elections@mairie-lomme.fr
Lun. 13h30-17h30 / Mar. au ven. 8h30-12h et 13h30-17h30 / Sam. 8h30-12h

CCAS

72 Av. de la République
03 20 22 76 11
ccas@mairie-lomme.fr
Lun. 13h30-17h30 / Mar. mer. ven. 8h30-12h et 13h30-17h30 / Jeu. et sam. 8h30-12h

SERVICE HABITAT LOGEMENT

72 Av. de la République
03 20 22 76 23
habitatlogement@mairie-lomme.fr
Mar. mer. ven. sam. 8h30-12h accueil libre / Mer. jeu. ven. 13h30-17h30 sur rdv.

POLICE MUNICIPALE

72 Av. de la République
03 20 22 76 26
policemunicipale@mairie-lomme.fr
Lun. 13h30-17h30 / Mar. au ven. 8h30-12h et 13h30-17h30 / Sam. 8h-12h

MAISON DES SENIORS

103 Av. de la République
03 59 08 30 90
senior.ccaslomme@mairie-lomme.fr
Lun. au jeu. 9h-12h30 et 13h30-17h / Ven. 9h-12h30

MAISON DU CITOYEN ET DES SOLIDARITES

343 Av. de Dunkerque
03 20 08 90 30
maisonducitoyen@mairie-lomme.fr
Mar. 9h-12h et 13h30-18h / Mer. 9h-12h et 13h30-19h / Jeu et ven. 9h-12h et 13h30-18h / Sam. 9h-13h

SERVICE ENFANCE EDUCATION

796 Av. de Dunkerque
03 20 48 44 05
serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr
Lun. mar. mer. ven. 8h30-12h et 13h30-17h30 / Jeu. 13h30-17h30

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

« SUZANNE LACORE »
Service Petite Enfance
780 Av. de Dunkerque
03 20 00 03 15
servicepetiteenfance@mairie-lomme.fr
Lun. au ven. 8h30-12h et 13h30-17h30

SERVICE VIE SPORTIVE

Piscine Municipale
433 bis Av. de Dunkerque
03 20 48 44 19
service.sports@mairie-lomme.fr

SERVICE ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE

Pôle Associatif Michelet
112 rue du XX^{ème} siècle
03 20 48 44 16
serviceanimation@mairie-lomme.fr

MISSION JEUNESSE

1 Av. de la République
03 20 92 24 04
mjllomme@mairie-lomme.fr
Lun. merc. Jeu. 9h-12h et 14h-17h / Mar. 14h-17h / Ven. 9h-12h

BON A SAVOIR

Retrouvez l'ensemble de vos services municipaux sur ville-lomme.fr



DEMARCHES EN LIGNE

Réalisez l'ensemble de vos démarches administratives en un clic sur ville-lomme.fr/Annuaire-des-demarches (onglet rouge en haut de la page d'accueil du site). Cette plateforme a été conçue pour vous simplifier la vie. Pensez-y !

Plusieurs thématiques comprenant une multitude de démarches vous sont proposées :

- > Cadre de vie & Propreté : signalement TellMyCity
- > Citoyenneté : inscription sur les listes électorales, vote par procuration

- > Confidentialité : protection des données personnelles
- > Enfance scolarité : pré-inscriptions petite enfance et scolaire
- > Etat Civil : actes de décès, mariage, naissance, livret de famille...
- > Famille : inscription au plan d'alerte et d'urgences
- > Justice & Médiation : rendez-vous Maison du Citoyen et des Solidarités
- > Loisirs : Pass Lille&Moi, réservation de salle
- > Paiement en ligne : avis de somme à payer
- > Papier d'identité : carte d'identité et passeport
- > Stationnement : carte de résident, demande d'occupation de la voie publique
- > Travaux et urbanisme : autorisation d'urbanisme, installation du « tout à l'égout »...

S'INFORMER

Vous souhaitez être informé des actualités municipales ?
Suivez l'actualité sur :

- Les réseaux sociaux :



@villedeLomme

- Le site ville-lomme.fr

- Le magazine municipal « Lomme le magazine » disponible tous les mois, en ligne sur ville-lomme.fr et dans votre boîte aux lettres.



Vos élu.e.s

LE MAIRE



Olivier CAREMELLE

Maire de Lomme
 Conseiller Départemental du Nord



Michel VANHEE
4^{ème} Adjoint

En charge des Espaces Publics et de la Voirie. Référent Délivrance



Karima HARIZI
5^{ème} Adjointe

En charge du Développement économique, du Commerce, de l'Artisanat, de Lomme Entreprendre, de la police des marchés, des braderies et activités foraines

LES ADJOINTS



Delphine BLAS
1^{ère} Adjointe

En charge de la ville éducatrice et à hauteur d'enfants, de la Culture, du Patrimoine et du Développement des équipements culturels, de la ville numérique



André BUTSTRAEN
6^{ème} Adjoint

En charge du Monde associatif, des Sports, des Politiques du bien-être



Jean-Christophe LIPOVAC
2^{ème} Adjoint

En charge de la Politique de Transition Écologique, Sociale et Économique, de la Politique Air-Énergie-Climat et aux Sobriétés, et à la Biodiversité



Claudie LEFEBVRE
7^{ème} Adjointe

En charge des Finances, du CCAS, des Seniors, de l'évaluation des Politiques Publiques et de l'Habitat. Référente Bourg



Muriel SERGHERAERT
3^{ème} Adjointe

En charge des Solidarités, de la Santé, de l'égalité femmes/hommes, de la coopération décentralisée



Bouchta DOUCHI
8^{ème} Adjoint

En charge de la Jeunesse, de la Citoyenneté, de l'Insertion, de la lutte contre le décrochage scolaire, de la prévention de la délinquance, de la Maison du Citoyen et des Solidarités. Référent Mitterrie



Cécile MESANS
9^{ème} Adjointe

En charge du logement et de l'hébergement d'urgence.
Référente Marais



Alain GRILLET
10^{ème} Adjoint

En charge de la Démocratie Participative et du Budget Participatif, des Ressources Humaines, des Commissions paritaires, de l'Administration, de Qualivilles et des cybers espaces



Nouria BELAYACHI
Conseillère Communale déléguée à la Parentalité



Isabelle CAMBIER
Conseillère Communale déléguée aux Assurances, aux Achats, aux Marchés Publics et aux Archives



Anne LEDUC
Conseillère Communale déléguée aux Accueils de Loisirs sans Hébergement, à l'engagement citoyen et au bénévolat



Lucas LEROY
Conseiller Communal délégué au Développement du sport santé, au sport sur ordonnance



Stéphanie MORELLI
Conseillère Communale déléguée aux Modes Doux, aux Mobilités actives et durables, à la maison de l'alimentation durable et à la Fabrique citoyenne des transitions.



Romain FYVEY
Conseiller Communal délégué aux écoles en transition et à l'Éco-citoyenneté



Lucas WACRENIER
Conseiller Communal délégué à la nature en ville, au bien-être animal et à la ville propre. Référent Mont-à-Camp



Cédric BERLEMONT
Conseiller Communal

LES CONSEILLERS DELEGUES



Mauricette GOURDIN
Conseillère Communale déléguée aux animations des personnes âgées



Monique LEROY
Conseillère Communale déléguée aux fêtes et cérémonies, soutien au monde associatif



Marie-Pierre SEGOND
Conseillère Communale déléguée à l'École de Coupe et Couture



Serge THERY
Conseiller Communal délégué aux Travaux, au stationnement, aux Cimetières et à l'État Civil



Valéria GRASSELLI
Conseillère Communale déléguée à la Petite Enfance



Philippe LEMIERE
Conseiller Communal délégué à l'Accessibilité, au Handicap, au Programme « Vivre la Ville »



Roger LAURENT
Conseiller Communal délégué à Ville zéro déchets, transition énergétique et citoyenne et précarité énergétique



BON A SAVOIR

► **RENCONTREZ VOTRE ELU.E DE QUARTIER**
(Mont-à-Camp, Bourg, Mitterie, Marais et Délivrance) un samedi par mois de 10h à 12h (sans rendez-vous).
Jours consultables sur ville-lomme.fr

MONT-A-CAMP : Lucas WACRENIER
BOURG : Claudie LEFEBVRE
MITTERIE : Bouchta DOUICHI
MARAIS : Cécile MESANS
DELIVRANCE : Michel VANHEE

► **RENCONTREZ VOS ADJOINTS**
Sur rendez-vous au secrétariat des Adjointes : 03 20 22 76 01

L'INFO EN +

Avec les cantons d'Armentières et de Lille Sud-Ouest, Lomme fait partie de la 11^{ème} circonscription du Nord représentée par :



Roger VICOT, Député de la 11^{ème} circonscription du Nord

Permanence parlementaire :
781, Av. de Dunkerque à Lomme

Facebook :
@Roger Vicot Député de la 11^{ème} Circonscription

L'essentiel POUR S'INSTALLER

La propreté

Les services de la Ville et de la Métropole Européenne de Lille (MEL) se mobilisent en permanence pour assurer la propreté de votre quartier. Mais, n'oubliez pas que ce service vient en renfort des habitants qui sont responsables de la propreté devant leur habitation.



NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Les services de la Ville assurent le nettoyage et l'entretien de tous les espaces publics : rues, trottoirs, places, parcs et jardins. D'importants moyens sont mobilisés pour **vous garantir un cadre de vie toujours plus propre et plus agréable.**

LE DESHERBAGE

Sachez que depuis plusieurs années, les agents de la propreté publique ont banni l'usage de produits phytosanitaires pour désherber (toxique et nocif pour nos nappes phréatiques et donc votre santé). La mairie se charge de la voirie des espaces publics mais vous devez vous aussi **contribuer au désherbage du trottoir bordant votre habitation**, sans produits chimiques bien sûr !

LE DENEIGEMENT

En période hivernale, les agents veillent à déneiger et à saler les espaces publics pour garantir la sécurité de chacun. Cependant, il est de la responsabilité du propriétaire ou du locataire d'un immeuble de **déneiger et d'assurer la sécurité des passants sur leur trottoir.**

INFOS : Service Propreté publique
03 20 22 76 19

LA PROPETE CANINE

Dans les espaces publics, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs petits compagnons (même dans les caniparcs). Pour

cela, des **sachets en plastique sont mis à leur disposition dans des distributeurs à l'Hôtel de Ville, l'Odysée médiathèque et la Piscine municipale.** Sachez que le non-ramassage des déjections est soumis à 50€ d'amende.

8 caniparcs sont à votre disposition :

Marais :

- > Parc Rossignol, rue Victor Hugo
- > Rue Kuhlmann

Mont-à-Camp :

- > Espaces verts, rue Jean-Baptiste Lebas
- > Parc résidence des bouleaux, rue Pierre Mendes France

Mitterie :

- > Place Léon Blum
- > Rue Jules Guesde

Bourg :

- > Place Karl Marx
- > Groupe de la rénovation

Délivrance :

- > Place Louis Trocmet
- > Rue de la Délivrance

INFOS : Service Environnement
03 20 22 76 19

LA GESTION DES DECHETS

► COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le tri sélectif est réparti sur toute la commune. Seuls les sacs et les containers homologués sont ramassés.



Pour connaître les jours et horaires de passage, renseignez-vous sur lillemetropole.fr en scannant ce qr code.

Zone 1 : Quartiers Mitterie, Bourg et Délivrance -> Collecte Biflux

(poubelle compartimentée)

> Emballages recyclables : mardi à partir de 6h

> Ordures ménagères et biodéchets : mercredi à partir de 6h.

Attention, certaines rues de ces quartiers sont en collecte monoflux. Pour connaître les jours et horaires de passage, renseignez-vous sur lillemetropole.fr

Zone 2 : Quartiers Marais et Mont-à-Camp -> Collecte Monoflux

> Emballages recyclables : mercredi à partir de 6h

> Ordures ménagères : mardi et vendredi à partir de 5h30

BON A SAVOIR

Les poubelles sont à sortir la veille au soir du jour de ramassage, devant son domicile. Elles seront à rentrer dès que possible, après le passage de la benne. Tolérance jusqu'à la fin du jour de collecte.

INFOS : Métropole Européenne de Lille
Numéro vert 0800 71 17 71
contact-dechets@lillemetropole.fr

► COLLECTE DES BATTERIES ET PILES

Collecteurs (Corepile) à votre disposition dans les lieux suivants : Hôtel de Ville, Maison des Solidarités Marais, Pôle associatif Michelet, Maison des Enfants, Odysée médiathèque, Maison du Citoyen, Point Info Jeunesse, Maison Folie Beaulieu, Piscine municipale, Maison de la Petite Enfance « Suzanne Lacore ».

► DÉCHETTERIES (FIXES ET MOBILES)

Accès gratuit, sur présentation de la carte de déchetterie.

Déchetteries fixes

- > Lille, Boulevard d'Alsace
- > La Madeleine, 301 Rue du Président Georges Pompidou
- > Armentières, Z.I. la Houssoye (A25 - sortie n°8)

Jours et horaires

- Été (30/03 au 10/10) : lun. 9h-19h, mardi au sam. 7h30-19h et dim. 8h-13h.
- Hiver (11/10 au 29/03) : lun. 9h-18h, mar. au sam. 7h30-18h et dim. 8h-13h

Déchetteries mobiles

- Jours et horaires (mars à novembre)
- 1^{er} lun. du mois, 13h-16h, Parking Léo Lagrange, rue Condorcet (Marais)
 - 3^{ème} sam. du mois, 14h-17h, Parking Eglise St Christophe, rue E.Petitprez (Bourg)

INFOS : Métropole Européenne de Lille
Numéro vert 0800 71 17 71
contact-dechets@lillemetropole.fr

BON A SAVOIR

Demandez votre **Pass'déchetterie** sur lillemetropole.fr

► ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

Rendez-vous en ligne sur : encombrants-particulier.lillemetropole.fr ou au 0 805 288 396 (lun. au ven. 8h-17h). Les encombrants devront être déposés le plus tard possible sur le trottoir afin d'éviter les dépôts sauvages et être OBLIGATOIREMENT accompagnés d'un papier mentionnant le n° de dossier de l'enlèvement.

INFOS : Métropole Européenne de Lille
Numéro vert 0800 71 17 71
contact-dechets@lillemetropole.fr

► BENNES À VÉGÉTAUX

- Parking des jardins ouvriers, 23 rue de Lompret
- Jours et horaires (avril à novembre) : 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis du mois, 8h30-18h30

INFOS : Service Environnement
03 20 22 76 19

► COMPOSTAGE COLLECTIF

Rapprochez-vous des **Maisons des Solidarités qui disposent chacune d'un site de compostage collectif**. Sur inscription, vous pouvez déposer vos déchets compostables lors de permanences (mercredi 14h-15h30 et vendredi 8h-9h à la Maison des Solidarités Marais et mercredi 14h-15h30 à la

Maison des Solidarités Mitterrie.

INFOS : Maisons des Solidarités Marais
03 20 93 03 85
Maison des Solidarités Mitterrie
03 20 93 14 27

Signaler des désagréments

TELLMYCITY : LOMME EN DIRECT

Nid-de poule, potelet tordu, dépôt sauvage... ? **Faites-le savoir, facilement sur l'application TellMyCity**. Toutes les demandes sont centralisées et vous pouvez voir en temps réel la résolution de celle-ci !

Faire des travaux

► LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE

Un guichet unique de la métropole pour concevoir et financer votre projet de construction ou de rénovation de votre logement.

INFOS : Maison de l'Habitat Durable
7 bis, rue Racine 59000 Lille
03 59 00 03 59
maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr

BON A SAVOIR

Les travaux que vous souhaitez engager vous obligent à accomplir des formalités d'urbanisme. Réalisez vos démarches sur ville-lomme.fr

INFOS : Service Urbanisme
03 20 22 76 09

► L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Un service d'information indépendant et gratuit vous permettant de recevoir un conseil personnalisé. Sur rdv les 1^{ers} et 3^{èmes} mer. du mois.

INFOS : Espace Info Énergie, service Habitat logement, 72 Av. de la République
03 20 22 76 23

NUISANCES SONORES

Les travaux nécessitant l'utilisation d'appareils causant une gêne en raison de leur intensité sonore ne sont **autorisés que les jours ouvrables (8h-20h) et les samedis (8h-12h et 15h-19h)**. **Interdiction les dimanches et les jours fériés.**

TAPAGE NOCTURNE

Pour la tranquillité et la santé des habitants, les **nuisances sonores sont interdites entre 22h et 7h du matin.**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous souhaitez partir serein pendant vos vacances ? La Police Municipale vous propose de surveiller votre domicile pendant vos congés.

INFOS : Police Municipale
03 20 22 76 26

LES OBJETS TROUVÉS

Vous avez égaré vos clés, votre portefeuille ou un objet de valeur ? Contactez la Police Municipale.

INFOS : Police Municipale
03 20 22 76 26

Respecter le cadre de vie

L'ÉLAGAGE

L'élagage des arbres et haies **plantés dans votre propriété, en bordure de voie publique, vous incombe** afin de ne pas gêner la circulation des piétons et la visibilité de la signalisation routière.

PROPRETÉ DU TROTTOIR

Sachez que la **propreté de votre trottoir devant votre habitation vous incombe** que vous soyez locataire ou propriétaire.

GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ (GUSP)

A l'échelle de votre quartier, votre rue ou même de votre immeuble, vous pouvez bénéficier de conseils et d'actions de la mairie. La GUSP **agit pour le vivre-ensemble et permet de vous sentir acteur** de votre cadre de vie.

INFOS : Maison des Solidarités Mitterrie
03 20 93 14 27

L'essentiel POUR S'AÉRER

Profitez d'espaces de détente

Parcs, squares, jardins, aires de jeux... fleurissent dans les coins de notre Ville. Partout, en toutes saisons, il fait bon respirer. Et il suffit souvent de faire quelques pas pour se mettre au vert. Notez qu'à chaque entrée, une signalétique vous précise le règlement en vigueur (accès des animaux domestiques, vélos et horaires d'ouverture...).

PARCS ET JARDINS

► QUARTIER DU MARAIS

- > Parc du Rossignol, rue Victor Hugo
- > Jardin Kuhlmann, rue Kuhlmann
- > Jardin partagé Marais, rue Thénard
- > Jardin public « Voltaire-Sévigné », rue E. Zola

≥ Prochainement :

- Parc de 8000 m² à l'emplacement de l'ancienne place du Marché.
Ouverture : été 2023
- Jardin d'expression Kuhlmann (57-63 rue Kuhlmann) dédié aux habitants avec des potagers mis à disposition. Un espace pour aérer son esprit et flâner à la découverte de diverses zones qui servent également d'habitats naturels pour la biodiversité : une zone d'expression libre, une zone de détente et de contemplation ainsi qu'un espace de jeu naturel.



► QUARTIER DE MONT-À-CAMP

- > Jardin public de l'Hôtel de Ville, Av. de la République
- > Jardin public du Monument aux morts, Av. de Dunkerque
- > Parc des Lilas, (rue P-J Proudhon)

► QUARTIER DE LA MITTERIE

- > Jardin de La Médiathèque, Av. de Dunkerque
- > Parc de La Maison des Enfants, Av. de Dunkerque
- > Square Jules Guesde, rue J. Guesde
- > Square Defrenne, rue Defrenne
- > Jardin partagé Mitterie, allée des Erables

► QUARTIER DE LA DÉLIVRANCE

- > Square Demory, place Demory
- > Square Domsin, place Domsin
- > Square Mattéotti, rue Mattéotti
- > Parc de La Pleïade, rue de la Pléïade
- > Parc Omer Lammelein, rue O. Lammelein
- > Parc Samuel Paty, rue de la Délivrance

► QUARTIER DU BOURG

- > Parc Naturel Urbain, rue du Château d'Isenghien
- > Square Madinghem, place K. Marx

BON A SAVOIR

Retrouvez toutes les infos détaillées sur ville-lomme.fr

L'INFO EN +

LA GESTION DIFFERENCIEE

La ville est engagée dans une **démarche de préservation, de mise en valeur de ses espaces verts et de protection de la biodiversité** à travers un plan de gestion différenciée et l'application du « Zéro phyto » afin de réduire l'utilisation de pesticides nocifs pour la santé. Pour entretenir ses espaces verts, elle intervient de manière différenciée selon les espaces afin de mieux respecter l'environnement. Ainsi, les jardiniers diversifient les paysages en réintégrant les essences végétales locales et en limitant les pesticides. Tout cela permet de recréer l'équilibre indispensable à la vie.

LES JARDINS PARTAGES

Lieux de rencontres autant que de jardinage, les jardins partagés Marais et Mitterie sont **gérés collectivement par des habitants motivés**. Ils sont ouverts sur le quartier dès qu'un habitant jardinier s'y trouve, mais néanmoins fermés le reste du temps pour assurer la pérennité des aménagements effectués par les usagers. Chaque jardin a son identité propre, façonnée par les habitants qui s'y retrouvent. **Plutôt nature ou plutôt potager**, n'hésitez pas à y **participer ponctuellement** et à venir lors des **rencontres** :

- Au Jardin Thénard (Marais) : « Rendez-vous jardinage » chaque jeudi (9h-12h) et atelier bricolage jardinage (14h-17h).
- Au jardin Mitterie, « Rendez-vous jardinage » les mercredis (14h-17h).



Des quartiers fleuris

VÉGÉTALISEZ VOTRE FAÇADE/RUE, PLANTEZ DES ARBRES

Offrez une cure de rajeunissement à votre façade en faisant pousser une plante grimpante, installez des jardinières dans votre rue, plantez des arbres dans un espace déjà végétalisé, participez à un chantier de plantation ou contribuez à la gestion des espaces de nature au Parc Naturel Urbain !

La Ville de Lomme vous accompagne grâce au dispositif « Permis de végétaliser » !

AIRES DE JEUX

Disséminés au sein des 5 quartiers de la Ville, les aires de jeux permettent à chaque enfant de s'éveiller, jouer et s'épanouir dans un cadre de vie agréable. Retrouvez-les dans les lieux ci-dessous :

▶ QUARTIER DU MARAIS

- > Parc du Rossignol, rue V. Hugo
- > Square Rostand, rues Thénard / Desrousseaux

▶ QUARTIER DE MONT-À-CAMP

- > Jardin public de l'Hôtel de Ville, Av. de la République
- > Square Colette, rue Colette

▶ QUARTIER DE LA MITTERIE

- > Place Léon Blum
- > Square des Hortensias, rue des Hortensias

▶ QUARTIER DE LA DÉLIVRANCE

- > Place Demory

▶ QUARTIER DU BOURG

- > Square Rénovation, Groupe Rénovation
- > Parc de la Pléiade, rue de la Pléiade
- > Square Madinghem, place K. Marx
- > Parc Naturel Urbain, rue du Château d'Isenghien, zone commerciale du Grand But

La Ferme éducative

Cette ancienne exploitation agricole rachetée et rénovée par la municipalité, affiche un programme pédagogique diversifié. De nombreux visiteurs poussent ses portes : accueils de loisirs, structures spécialisées, associations de quartiers, écoles, familles,...

Au programme : accès libre permettant aux enfants de découvrir les animaux, animations spécifiques comme la « Fête de l'Âne », « vis ma vie à la ferme », ateliers parents enfants... il y en a pour tous les goûts.

BON A SAVOIR

Retrouvez le programme des animations sur ville-lomme.fr

INFOS : Ferme éducative
rue de Lompret

fermeeducative@mairie-lomme.fr
03 20 22 86 99



BON A SAVOIR

Retrouvez toutes les infos sur ville-lomme.fr ou directement à naturday@mairie-lomme.fr

INFOS : Service Environnement
03 20 22 76 19

Les marchés lommois



MARCHÉ DE MONT-À-CAMP

Parvis Yvon Delaporte
Hôtel de Ville
72 Av. de la République
Sam. 8h-13h

MARCHÉ DE LA DÉLIVRANCE

Parking St Christophe
Rue Elie Petitprez
Mer. 8h-13h

L'essentiel POUR SE DIVERTIR

Une culture accessible à tous

Lomme est une ville riche par sa diversité culturelle mais également par ses équipements ouverts au public le plus large grâce à une politique tarifaire volontariste. Garantir un accès à la culture pour tous et continuer à soutenir une vie associative diversifiée et dynamique sont au cœur de nos ambitions. Et ce ne sont pas les idées de sorties qui manquent : spectacles, expositions, ateliers, conférences, événements... Lomme met la culture à portée de tous !

VOS RENDEZ-VOUS ANNUELS

De grands événements annuels font battre le cœur de Lomme grâce à des manifestations gratuites de qualité, diversifiées et accessibles à tous, comme :

- > Le **Carnaval** où festivités et bonne humeur sont les maîtres-mots du premier week-end de juin,
- > Les **Estivales** avec des animations durant tout l'été dans tous les quartiers,
- > Le **Marché de Noël** avec son village de Noël composé d'artisans, de commerçants et d'associations lommoises, ses concerts et ses spectacles durant 2 semaines en décembre,
- > Le **festival « le petit Mois »**, à destination des enfants où, pendant 1 mois, bal, ateliers et spectacles se succèdent à la maison Folie Beaulieu,
- > Le **Noël des enfants** qui rassemble plus de 700 enfants autour d'un spectacle,
- > Le **Noël des Aînés** et le **concert du 30 avril** permettant à plus de 800 seniors de profiter de moments conviviaux,
... Et bien d'autres encore !

INFOS : Service Animation et Vie Associative 03 20 48 44 16

BON A SAVOIR

Retrouvez le programme de vos sorties, tous les mois dans votre magazine *Lomme+*, en ligne sur ville-lomme.fr ou dans vos boîtes aux lettres, et abonnez-vous aux pages facebook et instagram @villedelomme !



L'INFO EN +

UN TISSUS ASSOCIATIF RICHE

+ de 200 associations font vivre Lomme à travers une multitude d'événements. Découvrez-les en détail sur ville-lomme.fr

DES LIEUX CULTURELS EMBLEMATIQUES

► MAISON FOLIE BEAULIEU

33 Pl. Beaulieu
Métro L2 « Maison des Enfants »
ou « Bourg » / Bus arrêt « Délivrance »
03 20 22 93 66
accueilmaisonfolie@mairie-lomme.fr

► L'ODYSSÉE MÉDIATHÈQUE

794 Av. de Dunkerque
Métro L2 « Maison des Enfants »
03 20 17 27 40
contact@mediathèquedelomme.com
Mar. et ven. 14h-18h / Merc. sam.
10h-18h / Jeu. 14h-20h / Dim. 10h-13h

► THÉÂTRE LES TISSERANDS

Espace culturel Les Tisserands
60 rue Victor Hugo

► CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE

16 rue du Château d'Isenghien
centreregionalesartsducirque.com

DES ECOLES MUNICIPALES

► ECOLE MUNICIPALE DE COUPE ET COUTURE

Espace culturel « Les Tisserands »
60 rue Victor Hugo
03 20 92 32 55
couture@mairie-lomme.fr

► ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Espace culturel « Les Tisserands »
60 rue Victor Hugo
03 20 22 13 98

► ATELIERS THÉÂTRE

Espace culturel « Les Tisserand »
60 rue Victor Hugo
Infos au service Animation Vie Associative, 112 rue du XX^{ème} siècle
03 20 48 44 16

PASS LILLE&MOI

Bénéficiez de tarifs réduits dans les structures municipales Lommoises, Lilloises ou Hellemmoises (Piscines municipales, L'Odyssée médiathèque et bibliothèques, hall de la Glisse, musées et zoo de Lille...) grâce au Pass Lille&Moi.

BON A SAVOIR

Commandez votre Pass Lille&Moi via la démarche en ligne sur ville-lomme.fr

Lomme, une ville sportive

Permettre à tous, à tout âge, de pratiquer une activité physique, de loisirs ou de compétition tel est notre objectif ! Ici, le sport occupe une place privilégiée grâce à sa politique sportive, la richesse de ses associations et la qualité de ses nombreux équipements permettant ainsi la pratique de nombreuses disciplines.

VOS RENDEZ-VOUS ANNUELS

Le sport est bien présent à travers de nombreux rendez-vous annuels comme :

- > **Faites / Fête du sport**, en septembre, permettant de tester gratuitement de nombreuses disciplines sportives,
- > **Quand Lomme Court**, le lundi de Pâques, pour les passionné.e.s, compétiteur.rice.s ou amateur.rice.s,
- > **Les arènes du sport** rassemblant les associations sportives autour d'un moment convivial en juin,
... et bien d'autres encore !

INFOS : Service vie sportive
03 20 48 44 19
service.sports@mairie-lomme.fr

BON A SAVOIR

Retrouvez le programme de vos sorties, tous les mois dans votre magazine **Lomme+**, en ligne sur ville-lomme.fr ou dans vos boîtes aux lettres, et abonnez-vous aux pages facebook et instagram @villedelomme !

L'INFO EN +

UN TISSUS ASSOCIATIF RICHE

La Ville soutient les nombreuses associations sportives dans leurs initiatives, qui participent activement au dynamisme de la commune. Découvrez-les sur ville-lomme.fr

LES STRUCTURES SPORTIVES EN ACCES LIBRE

► PISCINE MUNICIPALE

433 bis Av. de Dunkerque
03 20 92 41 55
piscine@mairie-lomme.fr
Période scolaire : Lun. 17h-19h / Mar.

12h-13h30 et 17h-19h / Merc. 14h-16h30 et 17h-19h / Jeu. 12h-13h30 et 17h-19h30 / Ven. 17h-19h30 / Sam. 8h30-11h30 et 14h-16h30 / Dim. 8h45-11h30

Petites vacances scolaires : Mar. au ven. 10h-11h30, 14h-16h, 16h30-18h30 / Sam. 8h30-11h30 et 14h-16h

► SKATEPARK

Rue de la Mitterie
Du 1/10 au 31/03 9h-18h
Du 1/04 au 30/09 9h-22h

L'INFO EN +

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

La ville bénéficie de nombreux équipements sportifs comme des terrains de football, des salles de sport... Découvrez-les en détail sur ville-lomme.fr

PROMOUVOIR L'ACTIVITE PHYSIQUE POUR TOUS

A travers le dispositif « Sport Santé », l'objectif est de permettre à tous de pratiquer gratuitement une activité sportive de loisirs ou de compétition.

► SAM'BOUGE

Vivez le sport en famille et découvrez des activités sportives ludiques pour parents et enfants ! Rendez-vous **tous les samedis matins de septembre à juin**... Profitez-en, c'est sans inscription, il suffit de vous présenter dans les lieux suivants aux horaires ci-dessous :

- Salle Jean Jaurès, Av. de Mont-à-Camp 9h-10h30 et 10h30-12h
- Piscine Municipale, 433 bis Av. de Dunkerque / 10h50-11h30

► L'ÉCOLE DU SPORT

Votre enfant **ne pratique pas de sport en club et aimerait découvrir de nouvelles disciplines** sportives ? Roller, ultimate, badminton, escrime, judo...

L'école du sport, c'est pour les enfants de 6 à 10 ans, disponible 1 jour par semaine juste après l'école (16h30-17h30). Pour rejoindre cette école, il suffit de s'inscrire en contactant le service vie sportive.

► COUP DE POUCE LOISIRS SPORTIFS

Les enfants (11-17 ans) peuvent obtenir une **aide financière pour la pratique d'un sport** parmi les 32 clubs sportifs de l'Association des Clubs Sportifs Lommois.

Renseignez-vous auprès du service vie sportive.

INFOS : Service vie sportive
03 20 48 44 19
service.sports@mairie-lomme.fr

BON A SAVOIR

Retrouvez le détail de ces dispositifs sur ville-lomme.fr

Accompagner au numérique

LES CYBER-ESPACES

► CYBER-ESPACES DU MARAIS

Espace culturel les Tisserands
60 Rue Victor Hugo
03 20 00 61 52
cyberespacemarais@gmail.com

► CYBER-ESPACES MONT-À-CAMP

Maison du Citoyen et des Solidarités
343 Av. de Dunkerque
03 20 22 17 04
cyberespacemontacamp@gmail.com

BON A SAVOIR

Les agents des cyber-espaces sont dotés d'une carte « aidants connect » permettant de réaliser des démarches administratives à la place d'un.e usager.e et ce, de façon sécurisée.

BORNE CONNECTEE A LA MAISON DES SOLIDARITES DU MARAIS

Un dispositif vous permettant d'effectuer vos **démarches en ligne sur les principaux sites administratifs et de bénéficier d'un accompagnement**. Rdv à la Maison des Solidarités Marais et à la Maison des Seniors.

INFOS : Maison des Solidarités du Marais
14/2 rue Thénard
03 20 93 03 85
Lun. au mar. 13h30-17h30
Mer. au ven. 8h30-12h et 13h30-17h30

INFOS : Maison des Seniors
103 Av. de la République
03 59 08 30 90
Lun. au jeu. 9h-12h30 et 13h30-17h
Ven. 9h-12h30

L'essentiel POUR VOUS ACCOMPAGNER A CHAQUE ETAPE DE VOTRE VIE

L'enfant au coeur du Projet Éducatif « Lomme éduc' »

L'éducation est une priorité à Lomme depuis de nombreuses années. Lancé en 2005, le Projet Éducatif Global « Lomme Educ' » est une politique volontariste et ambitieuses qui fédère la communauté éducative au sens large, autour d'actions pendant et hors du temps scolaire à destination de tous les enfants de 0 à 18 ans. Ce Projet Éducatif affirme le droit de l'enfant à être un enfant, à jouer, à apprendre dans les meilleures conditions et s'épanouir dans un environnement adapté, apaisé et naturel.

Un projet qui fait grandir

LOMME
ÉDUC'

BON A SAVOIR

Retrouvez le détail du Projet Éducatif « Lomme Educ' » sur ville-lomme.fr

Petite Enfance 0-3 ans

FAIRE GARDER SON ENFANT

Parce que trouver un mode d'accueil pour son enfant s'apparente souvent à un parcours du combattant, la Ville a opté pour la simplicité en créant un guichet unique : la Maison de la Petite



Enfance. Les petits lommois âgés de 10 semaines à 3 ans ont donc la possibilité d'être accueillis dans une des cinq structures de la Ville ou chez une assistante maternelle indépendante agréée.

► LES MODES D'ACCUEIL

Pour un accueil régulier

Crèche Familiale municipale
« Les P'tits Lutins »
55 places chez des assistantes maternelles employées par la Ville.

Pour un accueil régulier ou occasionnel

- Multi-Accueils collectifs municipaux répartis dans les quartiers : « La Faran-

dole » (Mitterie, rue A. Defrenne), « Les Bouts d'chou » (Marais, Rue A. Lamy) et « Les P'tits Loups » (Délivrance, Av. de la Délivrance)

- Multi-Accueil de l'association Premiers Pas (Mitterie, Maison de la Petite Enfance)

► LES AUTRES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL

Relais Petite Enfance
(anciennement RAMI)
03 20 56 07 46
www.premierspas.fr

Mairie de Lille
www.lille.fr -> Rubrique petite enfance

Les structures privées
www.monenfant.fr

L'INFO EN +

UN LIEU UNIQUE POUR VOUS RENSEIGNER ET VOUS PRÉ-INSCRIRE

Maison de la Petite Enfance « Suzanne Lacore »

Service Petite Enfance, 780 Av. de Dunkerque
03 20 00 03 15
servicepetiteenfance@mairie-lomme.fr
Lun. au ven. 8h30-12h et 13h30-17h30

BON A SAVOIR

Retrouvez le détail de ces dispositifs sur ville-lomme.fr

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

► ESPACE PARENTS

Un service dédié à la parentalité, destiné à l'écoute, au soutien et à l'accompagnement des parents. Il propose des activités parents enfants, cafés de parents, temps de parent'aise ...

INFOS : Espace Parents, Maison des Enfants, 796 Av. de Dunkerque
03 20 48 44 05 / 06 25 77 41 83
espacesparents@mairie-lomme.fr

► LIEU D'ACCUEIL PARENT ENFANT (L.A.E.P)

Le L.A.E.P. « La Maison Arc en Ciel » est un lieu ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Deux professionnels vous accueillent et restent avec vous dans une grande salle avec des jeux et du café.

INFOS : L.A.E.P.
Maison de la Petite Enfance « Suzanne Lacore », 780 Av. de Dunkerque
03 20 00 03 15
Lun. et Jeu. 9h-11h30

► PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (P.M.I)

Les consultations de la P.M.I permettent de s'assurer du bon état de santé de votre enfant et accompagne les parents dans leur rôle, en lien avec le médecin traitant de famille.

INFOS : Sur rdv à l'UTPAS
Lomme-Lambersart, 257 Auguste Bonte
59130 Lambersart - 03 59 73 78 20

JOUER AVEC SES ENFANTS

► LUDOTHÈQUES

Les ludothèques sont des espaces de jeux pour les enfants et leurs parents ou les assistantes maternelles avec la possibilité d'emprunter des jeux pour une durée de 15 jours.

- Ludothèque Capucins Capucines (Mitterrie), Ecole Defrenne, Rue A. Defrenne - 03 20 08 29 07
- Ludothèque Rire et Lire (Délivrance), Rue Albert Deberdt - 03 20 08 21 42
- Ludothèque Copains Copines (Marais), 60 rue Victor Hugo - 03 20 08 37 31

BON A SAVOIR

Retrouvez toutes les infos pratiques sur ville-lomme.fr

Enfance 3-16 ans

ÉCOLE PRIMAIRE

La ville est dotée de **15 écoles primaires** dans lesquelles elle intervient sur les temps dits **périscolaires** (garderie, cantine, étude, parcours éducatifs, accueils de loisirs du mercredi). Des parcours éducatifs sont dispensés gratuitement, un après-midi par semaine à travers un programme d'activités riches et variées.

► LES ÉCOLES MATERNELLES

ÉCOLE BRACKE DESROUSSEAUX
21 rue Neuve
03 20 92 42 66

ÉCOLE DEFRENNE
Rue Adolphe Defrenne
03 20 92 48 27

ÉCOLE FERRY-DEMORY
15 rue Albert Deberdt
03 20 92 47 85

ÉCOLE LA FONTAINE
1 rue Lamartine
03 20 92 07 21

ÉCOLE PAUL BERT
43 rue Eugène Varlin
03 20 92 44 50

ÉCOLE PAUL LANGEVIN
263 Av. A. Notebart
03 20 92 44 03

ÉCOLE PETIT QUINQUIN
72 Bis rue de l'Ancienne Balaterie
03 20 92 42 93

ÉCOLE VICTOR HUGO
36 rue de l'égalité
03 20 92 41 09

► LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

ÉCOLE GEORGE SAND
37 Av. de la République
03 20 92 42 66

ÉCOLE JEAN MINET
Rue Adolphe Defrenne
03 20 92 14 78

ÉCOLE LEON BLUM
Rue Marx Dormoy
03 20 92 36 70

ÉCOLE ROGER SALENGRO
257-259 Av. Arthur Notebart
03 20 92 43 95

ÉCOLE VOLTAIRE SEVIGNE
Rue Emile Zola
03 20 92 42 09

ÉCOLE CURIE PASTEUR
Avenue de la Délivrance
03 20 92 46 57

ÉCOLE ROLAND LAMARTINE
Rues Lamartine et Petitprez
03 20 92 30 16

BON A SAVOIR

Retrouvez toutes les infos sur les activités périscolaires sur ville-lomme.fr

► INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions se font **en ligne sur le kiosque famille www.lommepeuce.fr** ou via un dossier papier disponible au service enfance éducation lors des périodes d'inscription. **Pour la rentrée 2023, les inscriptions scolaires se dérouleront du 27/02 au 28/04** pour les premières inscriptions ou les nouveaux arrivants. Les **inscriptions périscolaires auront lieu du 30/05 au 28/07**.

INFOS : Service Enfance Éducation
Maison des Enfants, 796 Av. de Dunkerque - 03 20 48 44 05
Serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr
Lun. au merc. 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeu. 13h30-17h30 / Ven. 8h30-12h et 13h30-17h30

► LES ACCUEILS DE LOISIRS

Pendant chaque vacances scolaires (sauf en décembre), la ville organise des **accueils de loisirs sur inscription** durant les périodes dédiées.

INFOS : Service Enfance Éducation
Maison des Enfants, 796 Av. de Dunkerque - 03 20 48 44 05
Serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr
Lun. au merc. 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeu. 13h30-17h30 / Ven. 8h30-12h et 13h30-17h30

► L'ÉCOLE DU SPORT

Votre enfant ne **pratiquait pas de sport en club et aimerait découvrir de nouvelles disciplines sportives ?** L'école du sport, c'est pour les enfants de 6 à 10 ans, disponible 1 jour par semaine juste après l'école (16h30-17h30) !

INFOS : Service vie sportive, Piscine Municipale, 433 bis Av. de Dunkerque
03 20 48 44 19
Service.sports@mairie-lomme.fr

► SAM'BOUGE

Découvrez des activités sportives ludiques pour parents et enfants !
Rendez-vous **tous les samedis matins de septembre à juin...** Profitez-en, c'est sans inscription, il suffit de vous présenter dans les lieux et horaires ci-dessous :
- Salle Jean Jaurès, Av. de Mont-à-Camp 9h-10h30 et 10h30-12h
- Piscine Municipale, 433 bis Av. de Dunkerque / 10h50-11h30

COLLEGES

COLLÈGE JEAN ZAY
Rue Adolphe Defrenne
03 20 00 54 70

COLLÈGE GUY MOLLET
Av. Roger Salengro
03 20 92 03 07

COLLÈGE JEAN JAURÈS
Rue de la Paix du 8 mai 1945
03 20 12 07 52

Jeunesse 16-30 ans

LA MISSION JEUNESSE : UN GUICHET UNIQUE

Un lieu favorisant le **lien de proximité avec la jeunesse lommoise en associant des partenaires d'expérience** (PIJ, Mission locale...). Emploi, formation, service civique, contrat d'apprentissage, job d'été, accès au logement, santé, aide à la mise en place de projets personnels ou collectifs... sont autant de thématiques abordées dans cet espace ressources avec des conseillers pour les accompagner. De nombreuses bourses sont également proposées dont notamment celles dédiées aux études et au permis, au B.A.F.A / B.A.F.D., à la mobilité internationale, à la formation et au soutien des projets de nature culturelle ou artistique.

INFOS : Mission Jeunesse, 1 Av. de la République - 03 20 92 24 04
mjломme@mairie-lomme.fr
Lun., mer., jeu. 9h-12h et 14h-17h
Mar. 14h-17h / Ven. 9h-12h

BON A SAVOIR

Retrouvez le détail de ces dispositifs sur ville-lomme.fr

LYCEES

LYCÉE JEAN PROUVÉ
2 rue de Lompret
03 20 22 83 85

LYCÉE SONIA DELAUNAY
121 rue de la Mitterrie
03 20 17 14 99

LYCÉE HORTICOLE
Rue de la Mitterrie
03 20 17 03 90

E.R.E.A. ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL
D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ
5 rue du chemin St Martin
03 20 08 16 90

Seniors

LA MAISON DES SENIORS : UN LIEU DEDIE AUX 60 ANS ET +

Un lieu **dédié aux 60 ans et + qui offre une palette de services et de ressources centralisées dans un lieu unique.** L'équipe propose des animations, ateliers, sorties... mais également des dispositifs d'accompagnement à la perte d'autonomie et au maintien à domicile.

INFOS : Maison des Seniors, Pl. Denis Cordonnier, 103 Av. de la République
03 59 08 30 90
senior.ccaslomme@mairie-lomme.fr
Lun. au jeu. 9h-12h30 et 13h30-17h
Ven. 9h-12h30

PASS LILLE&MOI

Bénéficiez de **tarifs réduits dans les structures municipales lommoises, lilloises ou hellemmoises** grâce au Pass Lille&Moi.

BON A SAVOIR

Commandez votre Pass Lille&Moi via la démarche en ligne **directement sur ville-lomme.fr**

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

En cas de **risque majeur** (canicule, par ex.), les personnes âgées, fragiles, en perte d'autonomie et/ou isolées ou en situation de handicap, **peuvent être**

contactées afin d'évaluer l'aide dont elles auraient besoin, leur prodiguer des conseils et, si nécessaire, leur porter soutien à domicile.

BON A SAVOIR

Sur inscription à la **Maison des Seniors** ou via la **démarche en ligne sur ville-lomme.fr**

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Pour les **personnes de + de 60 ans, et aux moins de 60 ans** qui présentent un **souci de santé** ou un **handicap physique, sensoriel ou intellectuel** entraînant des difficultés dans leur vie quotidienne. Un repas peut être livré chaque matin du lundi au vendredi (le jeudi : livraison des repas de jeu. et vend. ; le vendredi : livraison des repas de sam. et dim.). Les menus sont validés par une diététicienne et cuisinés par une cuisine centrale. Le conditionnement dans des barquettes permet de réchauffer les plats directement au micro-ondes.

INFOS ET INSCRIPTION : Maison des Seniors - 03 59 08 30 90
senior.ccaslomme@mairie-lomme.fr

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Le SSIAD intervient au domicile pour **dispenser des soins aux personnes âgées de + de 60 ans.** Il accompagne les personnes à leur domicile qui nécessitent de soins. Prise en charge par l'Assurance maladie sur prescription médicale.

INFOS : Service de soins à Domicile, 30 rue Anne Delavaux - 03 20 22 10 69
ssiad.lomme@orange.fr

L'ACCUEIL DE JOUR « LES ROSES »

Destiné aux **personnes âgées de plus de 60 ans** (possibilité de dérogation) **atteintes d'une maladie neurodégénérative** comme la **maladie d'Alzheimer, qui vivent chez elles.** Cette structure a pour mission de préserver et maintenir l'autonomie des personnes en proposant différentes activités de stimulation cognitive, comportementale, sensorielle et motrice. C'est aussi pour les aidants un moyen de répit (sur dossier d'inscription).

INFOS : Accueil de jour Les Roses
30 rue Anne Delavaux - 03 20 00 64 17
accueiljour.roses@orange.fr

L'essentiel POUR SE DEPLACER

Mieux se déplacer en ville

Les modes de transport évoluent et la ville change pour arriver à une ville apaisée à faible circulation et où il fait bon vivre. Les piétons et les cyclistes se multiplient, les rues s'aménagent pour créer les conditions favorables pour nous déplacer plus à pied, à vélo ou en transports en commun... et tout le monde, quel que soit son moyen de transport, apprend à circuler autrement.

EN TRANSPORTS EN COMMUN

Le réseau de **transport en commun de la métropole lilloise**, géré par la société **Ilévia**, est particulièrement dense et très complet avec des bus et des métros qui passent par notre Ville.

BON A SAVOIR

Les transports en commun sont gratuits pour les moins de 18 ans !

INFOS : ilevia.fr

A VELO

Mode de transport pratique, économique, sain et respectueux de l'environnement, le vélo prend de plus en plus de place à Lomme !



► PRIME À L'ACHAT DE VÉLOS ET ACCESSOIRES

Chaque année, la Ville octroie une prime à l'achat de vélos et d'accessoires pour les habitants. **L'édition 2023 sera lancée le 1/04 !**

BON A SAVOIR

Retrouvez toutes les infos sur ville-lomme.fr

INFOS : Service mobilités durables
07 88 45 83 60

mobilitesdurables@mairie-lomme.fr

- Rue du Paradis
- Rue Delory
- Rue de la Mitterrie
- Rue Anatole France
- Rue Pasteur
- Rue Saint-Venant

INFOS : Service mobilités durables
07 88 45 83 60

mobilitesdurables@mairie-lomme.fr

► BOX À VÉLOS

A ce jour, **18 box à vélos sont déployés dans la ville** et le déploiement de **7 nouveaux garages à vélos sont prévus courant 2023**. Ces espaces de stationnement fermés et sécurisés permettent de stocker 5 vélos.

Les box sont installés dans les rues suivantes :

- Rue Guillaume Tell
- Rue du Docteur Ménard
- Rue Jean Jaurès (x2)
- Rue Jacquard (croisement Foch / Ghesquières)
- Rue des Martyrs de la Résistance
- Rue Gallieni
- Rue Becker
- Avenue Notebart (x2)



► STATIONS V'LILLE

Ces vélos en libre-service sont disponibles 24h/24 et 7j/7 via un abonnement ilévia (notez que l'abonnement est gratuit pour les moins de 18 ans.).

A Lomme, 5 stations V'Lille sont implantées :

- Lomme Mairie (à côté de l'Hôtel de Ville)
- Pont Supérieur (à l'angle de la rue Auguste Bonte)
- Notebart (en face de l'école Paul Langevin)
- Anatole France (rue de l'ancienne Balaterie devant l'école Petit Quinquin)
- Les Tisserands (rue Victor Hugo, face à l'espace les Tisserands)

BON A SAVOIR

L'abonnement ilévia est gratuit pour les moins de 18 ans !

INFOS : ilevia.fr

► ACCROCHE-VÉLOS

La ville dispose de plus de 500 places de stationnement vélo, à proximité des commerces, des bâtiments publics... Partout où vous vous déplacez, il y aura toujours un arceau prêt à accueillir votre 2 roues !

INFOS : Service mobilités durables
07 88 45 83 60

mobilitésdurables@mairie-lomme.fr

Stationner en ville

STATIONNEMENT A DUREE LIMITEE (ZONE BLEUE)

Des zones de stationnement à durée limitée sont en vigueur dans les rues aux abords des stations de métro et des sites d'Euratechnologies et des Rives de la Haute Deûle.

Dans ces rues, le stationnement est gratuit mais limité à 1h30 et réglementé par un disque bleu ou par l'apposition d'une carte de stationnement gratuite pour les particuliers et les entreprises concernés, qui pourront eux, stationnement gratuitement et sans limitation de durée.



Jours et horaires concernés par les zones bleues :

Lun. au ven. 9h-12h et 14h-18h et du lun. au sam. uniquement pour l'Av. de Dunkerque

BON A SAVOIR

Demandez votre carte de résident via une démarche en ligne sur ville-lomme.fr

INFOS : Police Municipale
03 20 22 76 26

policemunicipale@mairie-lomme.fr

L'INFO EN +

UNE VILLE A 30 KM/H

En encourageant le développement des mobilités douces, des transports collectifs, la Ville se mobilise pour un meilleur partage de l'espace public entre les usagers.

L'objectif à terme : limiter la circulation à 30km/h sur la majorité des voies de circulation afin de réduire de façon significative la circulation et contribuer à un apaisement général.



L'essentiel POUR S'ENTRAIDER

Le C.C.A.S.

La Ville, avec le CCAS et ses partenaires, est présente aux côtés des familles lommoises pour faire face aux aléas de la vie quotidienne. En plaçant l'usager au centre des dispositifs, en le soutenant et en l'accompagnant dans ses démarches, la ville encourage ainsi l'autonomie.

INFOS : CCAS
Hôtel de Ville
72 Av. de la République
03 20 22 76 11
ccas@mairie-lomme.fr

BON A SAVOIR

- Vous pouvez solliciter un RDV ou demander des précisions sur un dispositif ou un projet du CCAS via une démarche en ligne sur ville-lomme.fr

- Découvrez le détail des dispositifs sur ville-lomme.fr

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE « CHEZ SERGE »

L'Épicerie solidaire s'adresse aux personnes lommoises qui peuvent rencontrer des **difficultés au cours de leur vie, non prises en charge par les dispositifs d'aide alimentaire classiques**, ayant un projet financier à concrétiser. Il s'agit donc à la fois de traiter les difficultés passagères et d'engager une dynamique d'insertion.

INFOS : CCAS
Hôtel de Ville
72 Av. de la République
03 20 22 76 11
ccas@mairie-lomme.fr



Maison du Citoyen et des Solidarités



L'accès au droit pour tous, tel est le crédo de la « Maison du Citoyen et des Solidarités » où vous pourrez trouver des informations ou être orienté via un **réseau de professionnels du droit et de la justice**. Des permanences sont tenues dans ce lieu unique, labellisé par le Ministère de la Justice en tant que « Point d'Accès au Droit - Point Justice » (PAD). Il propose aussi des actions de sensibilisation et de formation à la citoyenneté.

INFOS : Maison du Citoyen et des Solidarités - 343 Av. de Dunkerque -
03 20 08 90 30 / maisonducitoyen@mairie-lomme.fr / Mar. 9h-12h et 13h30-18h / Mer. 9h-12h et 13h30-19h / Jeu. et ven. 9h-12h et 13h30-18h / Sam. 9h-13h

Aides et allocations

ALLOCATIONS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'AAH (Allocation Adulte Handicapé) est gérée par la Maison Départemental des personnes handicapées (MDPH) qui se prononce sur l'ouverture du droit et de sa durée. La CAF a pour mission d'analyser les conditions de ressources.

- L'AAEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) est une prestation familiale destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à votre enfant âgé de moins de 20 ans.

BON A SAVOIR

Retrouvez le détails des dispositifs sur ville-lomme.fr

AIDES AU LOGEMENT

En fonction de votre situation, de nombreuses aides à l'accès au logement existent telles l'Allocation de logement sociale, l'Aide Personnalisée au Logement, la garantie Visale et bien d'autres.

INFOS : Service Logement
Hôtel de Ville
72 Av. de la République
03 20 22 76 23
habitatlogement@mairie-lomme.fr

Les Maisons des Solidarités

Situées au cœur des quartiers Marais et Mitterrie, au plus proche de vous, « **les Maisons des Solidarités** » Marais et Mitterrie vous accompagnent dans vos **démarches participatives en lien avec les évolutions des quartiers**.

A la fois lieu d'information, de permanences, d'échanges et d'activités, elles sont ouvertes à tous et renouvellent sans cesse les activités qui y sont proposées.

INFOS
Maison des Solidarités Marais
14/2 Rue Thénard
03 20 93 03 85
Lun. au mar. 13h30-17h30 / Mer. au ven.
8h30-12h et 13h30-17h30

Maison des Solidarités Mitterrie
Allée des Villas
Entrée E1 - Appt 5 (2^{ème} étage)
(jusqu'au 1^{er} trimestre 2023,
puis ouverture d'une nouvelle structure
allée des Châtaigners)
03 20 93 14 27
Lun. au mar. 13h30-17h30 / Mer. au ven.
8h30-12h et 13h30-17h30



Lomme Entreprendre

UN SERVICE DEDIE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET A L'EMPLOI LOCAL

Accompagnement des entreprises, emploi local et insertion professionnelle sont au cœur des missions de Lomme Entreprendre. L'objectif : être à vos côtés, vous informer et vous orienter grâce à un réseau de partenaires dense.

Ce service propose des rencontres pour l'emploi en adéquation avec la réalité du marché de l'emploi local (circuits-courts, match vers l'emploi, Lomme Job...) ainsi que des événements conviviaux mettant à l'honneur les commerçants, artisans, entrepreneurs lommois comme lors du marché de Noël.

INFOS : Lomme Entreprendre
Lomme.entreprendre@mairie-lomme.fr

BON A SAVOIR

Inscrivez-vous à la newsletter du réseau Lomme Entreprendre sur ville-lomme.fr





VILLE DE LOMME

72 Av. de la République
59160 Lomme
ville-lomme.fr

